

Lycée : survivre parmi les ruines

Fondements et mise en place de la réforme.
La réforme à l'épreuve des réalités.
BAC, Parcoursup et contrôle continu.
Lutter au sein des lycées, se défendre en CA.

Animé par :

- François Belleil, co-secrétaire académique

Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage et à déposer au chef d'établissement (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stages-2021-2022-.html>)
ET
- Auprès du SNES par mail (contact@reims.snes.edu), téléphone (03.26.88.52.66 – du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30) ou directement sur notre site <https://reims.snes.edu/-Stages-2021-2022-.html> en précisant si vous souhaitez ou non déjeuner au SNES (participation 8€)

VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.